

débats auxquels on long procès a donné lieu. Nous avons préféré en attendre la fin pour en donner le résumé en même temps que le verdict prononcé par le tribunal contre les principaux inculpés.

A Pia, comme presque partout, après le 4 septembre, la municipalité élue fut balayée et quelques drôles s'emparèrent de la mairie. La aussi, sous prétexte de repousser les Prussiens qui ne songeaient pas sans doute à pousser jusqu'aux Pyrénées, on arma les hommes les plus exaltés et les plus dangereux de la commune.

Le nouvel adjoint et les chefs de cette garde nationale improvisée, inquiétaient et menaçaient journellement les habitants de la commune.

Le 5 octobre, sous le ridicule prétexte que les bourgeois de Pia sougeaient à proclamer la monarchie et à arborer le drapeau blanc, le même adjoint organisa des patrouilles et fit procéder par ses hommes à des visites domiciliaires.

Naturellement, on ne trouva rien de suspect, mais on parvint à effrayer beaucoup les gens tranquilles.

Ce n'était là, d'ailleurs, que le prélude d'autres scènes plus graves qui allaient suivre.

Le lendemain, le capitaine de la garde nationale de Pia se rendit à Perpignan, pour conférer avec le préfet. Celui-ci décida qu'une compagnie de la garde nationale de Perpignan serait dirigée sur Pia.

Vers huit heures du soir de ce même jour un capitaine de la garde nationale du chef-lieu, à la tête d'une bande d'environ mille personnes armées, arriva à Pia et fit encercler le village. Les officiers de Pia se joignirent aux arrivants.

Ainsi que cela se passe d'ordinaire dans les campagnes, le village était parfaitement tranquille et la plupart des habitants étaient déjà couchés.

Les gardes nationaux allèrent frapper à la porte des maisons qu'on leur désigna, en enfonçant quelques-unes à coup de haches et pénétraient dans les maisons, mirent en état d'arrestation les personnes qu'ils y trouvaient, en leur faisant subir des mauvais traitements de toute nature.

La bande se porta ensuite vers un café qu'elle saccagea, arrêtant tous les individus qui y étaient réunis. Des menaces de mort furent proférées contre le fils du propriétaire du café, qui fut tellement impressionné, qu'il en mourut peu de temps après.

Les bandits continuant leur route, plusieurs autres personnes furent arrêtées, et quelques-unes, bien que n'opposant aucune résistance, furent blessées de coups de feu et de coups de baïonnettes et moururent des suites de leurs blessures.

Vers huit heures et demie, un détachement des gardes nationaux envahit la maison d'un ancien garde champêtre auquel l'adjoint gardait rancune. La porte fut enfoncée, les meubles brisés. La femme du garde-champêtre et ses filles s'étaient réfugiées chez un de leurs parents. Les gardes les suivirent, arrêtèrent les trois femmes et les conduisirent devant le cimetière avec les autres prisonniers.

Quand au garde-champêtre, il avait pu se réfugier chez un voisin, et, caché sous un amas de coses de haricots, il avait échappé une première fois aux recherches, mais il fut découvert dans une perquisition.

On parla d'abord de le jeter par la fenêtre; puis on se décida à le faire descendre par une échelle.

Mais le malheureux n'y gagna rien; à peine avait-il touché la terre, qu'un des gardes nationaux le coucha en joue et fit feu presque à bout portant.

Il n'était pas mort sur le coup; le traître à la mairie où il expira le lendemain, sans qu'on eût eu l'humanité de pauser la blessure. Le maire et l'adjoint de Pia assistaient à l'assassinat.

Cependant la bande avait réuni les prisonniers. Ceux-ci furent garottés au moyen de cordes qui les tenaient liés par le cou et les poignets, que l'on attachait derrière le dos.

A onze heures du soir les gardes nationaux et les hommes armés qui avaient envahi Pia se rassemblèrent devant le cimetière; les prisonniers furent attachés deux à deux et on les fit partir pour Perpignan. En tête du cortège, on plaça le vicaire de Pia, les bras liés sur la poitrine et les pieds nus; des francs-tireurs et des hommes armés portant des flambeaux et des cierges volés à l'église éclairaient la marche.

Les gardes nationaux, conduits par leurs officiers, le sabre au poing, formaient l'escorte.

Tout le long de la route, les prisonniers furent injuriés, menacés de mort et maltraités par ceux qu'ils conduisaient. Chaque vingt ou trente pas retentissait le commandement : Halte ! Le cortège s'arrêtait et quelques voix criaient : « C'est ici qu'il faut le fusiller ! » On tira quelques coups de fusil, puis, au bout d'un instant, on se remettait en marche.

Arrivés à Perpignan, les prisonniers furent enfermés et ne purent être relâchés le lendemain que grâce au dévouement du procureur de la République, qui, seul, sut accomplir son devoir dans cette douloureuse affaire.

Le conseil de guerre a rendu son arrêt, le 22 octobre, après seize heures de délibération. Salettes a été condamné à vingt ans de travaux forcés; Pey, Manat et Balat à dix ans; Capallère, à huit ans; Baills, à six ans; Baixas, Clergues, Prax, Escatix et Jorda, à cinq ans.

Carrière et Estrach ont été condamnés à cinq ans de réclusion; Plantin et Marc à cinq ans de prison; Kremer et Jamber à deux ans, ainsi que les autres accusés, sauf Aris, Chauvenet et Sarda, qui ont été acquittés.

La Presse Médicale est unanime à recommander le **Sirope** et le **Bombon** du docteur Cabanes dans les rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, asthme, toux nerveuse et opiniâtre, grippe, quinte de toux de mauvaise nature; toutes les affections disparaissent promptement sous son

influence. Mais c'est surtout dans la Phtisie Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie; les professeurs Trouseau, Velpeau, Denonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès.

Dépôt dans toutes les pharmacies de France; à Roubaix, pharmacie Couvreur. 6854. (A.)

**Progrès de l'Art Dentaire**  
Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. **Edmond Verbrugghe**, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges, 8, rue de l'Hospice, 8, ROUBAIX.

MAISON A PARIS  
4, Boulevard Poissonnière, 4  
NOTA. Ces dentiers ont l'avantage de ne pas empiéter la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCCÈS GARANTIS.

**Nouvelles du soir**  
**Dépêches Télégraphiques**  
(Service particulier du Journal de Roubaix).

Marseille, 28 octobre, soir. — Affaire des arrestations illégales. — Le conseil de guerre a clos les débats à 3 h. 40.

A 9 heures le conseil a prononcé un jugement condamnant Rimbaud, à 2 ans de prison et 5 ans d'interdiction de ses droits civils; Picard, à 2 ans de prison et 5 ans d'interdiction de ses droits civils; Pautard, à 3 ans de prison et 5 ans d'interdiction de ses droits civils; Savis, à 20 ans de travaux forcés et 10 ans de surveillance de haute police; Boyer Léon, à 5 ans de travaux forcés et 5 ans de surveillance de la haute police; Boyer Alexandre, à 5 ans de réclusion et 5 ans de surveillance de la haute police; Blanc, avocat, à 4 ans de prison et 6 ans d'interdiction de ses droits civils.

M. D'ARNIM.  
Berlin, 28 octobre. — L'enquête préalable concernant le comte d'Arnim a été terminée hier. La vérité ne pouvant plus être obscurcie au préjudice de l'enquête, le comte d'Arnim a été mis en liberté. On dit que l'ancien ambassadeur a l'intention de se rendre à Nice pour rétablir sa santé. Les journaux annoncent que la caution versée par M. d'Arnim est de 100,000 thalers (375,000 fr.).

L'AFFAIRE KULLMANN  
Wurtzbourg, 28 octobre. — La Presse de Vienne, édition du matin de mardi, publie le texte de l'acte d'accusation contre Kullmann. — Cette publication est le résultat de l'infidélité d'un agent subalterne qui a été immédiatement destitué et contre lequel une procédure est commencée.

LA GUERRE CARLISTE.  
Madrid, 28 octobre, soir. — Le général Laserna est arrivé ce matin à Madrid; il a assisté au conseil des ministres, tenu sous la présidence du maréchal Serrano.

Il ne tardera pas à retourner dans le Nord.

Les nouvelles reçues du Sud-Est de l'Espagne confirment la défection et la diminution des carlistes.

LES ÉVÉNEMENTS DE PODGORITZA  
Berlin, 28 octobre. — On mande de Scutari d'Albanie :  
« La commission turque chargée de faire une enquête sur les événements de Podgoritza a opéré plusieurs arrestations dans cette localité. La Porte a ordonné l'envoi de nouvelles troupes pour maintenir la tranquillité. »

TERRIBLE INCENDIE EN ANGLETERRE.  
Londres, 28 octobre. — Un incendie a détruit une filature de coton à Aver, près de Wusford (?) neuf personnes ont été tuées.

LANCÈMENT D'UN NAVIRE.  
Londres, 28 octobre, soir. — Le monitor cuirassé turc *Mesondvige* a été lancé dans la Tamise.

**DERNIÈRE HEURE**  
Paris, 29 octobre.  
On croit que la séance de la Commission de permanence sera, insignifiante.  
Berlin, 29 octobre.  
M. d'Arnim ne devra pas quitter l'Allemagne.  
L'acte d'accusation Kullmannesignale aucun complice.

**COMMERCE**

Harre, 29 octobre.  
(Dépêche de MM. Schlegelhauffen et C<sup>o</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Marché calme, bien tenu, livrable, intéressé davantage obtenable low savannah, chargeant 90; orléans 94.

Liverpool, 29 octobre.  
(Dépêche de MM. Schlegelhauffen et C<sup>o</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 12,000 b. Marché inchangé.

**Avis divers**  
ANVERS, 27 octobre. — Cotons. — On nous a fait connaître la vente de 207 b. coton Santos, fair, par *Rifeman*, à fr. 87 par 50 kil.  
Laines. — Marché ferme; on a vendu aujourd'hui 108 balles La Plata en suint et 30 b. Cap de Bonne-Espérance snow white.

HAVRE, 28 octobre. — Cotons. — La demande a été fort languissante aujourd'hui, et à part les petits cotons d'Amérique qui se maintiennent avec fermeté, les autres sortes sont faciles, mais toujours sans changement marquant. On est à 94/95 fr. pour très ordinaire Louisiane. On est faible aussi pour livrable, et il s'est traité 200 b. Georgia low middling en charge, à 90 fr.; il reste de la marchandise à vendre dans cette parité. Le terme est toujours bien calme, et depuis la réception des avis de Liverpool, on ferait du Louisiana sur janvier, février et mars à 92 fr. Les acheteurs sont indifférents.

Les ventes notées à quatre heures vont à 429 b.

Laines. — On est très raide pour cet article, et les vendeurs ne sont nullement empressés de réaliser. On a seulement noté aujourd'hui 22 b. Monte-Video suint, de 185 à 277 fr.

BORDEAUX, 24 octobre. — Laines : Notre vente publique avait, comme toujours, attiré un grand nombre d'acheteurs; les enchères ont été animées. On a payé de 5 à 15 c. de hausse sur celle de juillet. Sur 800 b. présentées, 535 ont été adjugées de 132 fr. 50 à 250 fr. Après la vente, environ 150 b. ont été traitées à prix divers. En somme, les détenteurs paraissent satisfaits.

LONDRES, mardi. — Cotons : Languissant. Ventes 730 b. disponible, dont 200 b. Tinnivelly, à 5 d. 3/4; 70 b. Western, à 4 d. 7/8, et 400 b. Baagale, de 4 d. 1/8 à 5 d.

AMSTERDAM, 24 octobre. — Cotons : Marché calme, toutefois il s'est fait quelques petites affaires pour l'exportation, aux environs des antérieurs. Le coton d'Amérique disponible au-dessus du middling, a été recherché sur le base de 42 c. 1/2 pour middling. Les qualités en-dessous de middling ne provoquent momentanément pas de demande. Bengale fair, vendeurs à 22 1/2; good fair Oomra, payé 31 c.

ALEXANDRIE, 18 octobre. — Cotons : Au début de la quinzaine écoulée notre marché a présenté quelque mouvement par suite de quelques forts achats effectués par la spéculation; toutefois, cette animation a été de courte durée, et le calme qui a surgi plus tard a provoqué des réductions ultérieures dans les prix. Cette réaction, du reste, est fort naturelle, nos cours étant encore trop élevés en comparaison de ceux du centre régulateur, et nous en voyons la preuve par le fait qu'aucun ordre n'existe sur place, ni d'Angleterre ni du Continent. Il faut donc que la baisse fasse encore des progrès, et si les acheteurs continuent à se tenir sur la réserve, il n'y a pas de doute que les détenteurs devront se soumettre à de nouvelles concessions, surtout par suite de l'importance qu'acquiert chaque jour les renforts.

Les plaintes se font sentir sur la rareté des qualités supérieures, lesquelles sont par conséquent fermement tenues; toutefois on peut s'attendre à de meilleures recettes dans ces sortes, dans quelques semaines. Hier, le marché a clôturé calme aux cours suivants : fully fair P. 330 à 323, good fair à fully good fair P. 330 à 440, good à fine P. 380 à 390, Gallini P. 470 à 535.

Le Nil, après avoir causé des dégâts plus ou moins sensibles, surtout dans la Haute Egypte, où les maïs, les sucres et les cotons ont assez souffert, a commencé depuis plusieurs jours à décroître définitivement, et de la sorte les grands dangers dont nous étions menacés ont heureusement disparu.

Comme il n'y a plus de motifs pour exciter la spéculation à la hausse dans les cotons à livre, un très grand calme a prévalu pour des contrats, et les prix ont graduellement baissé jusqu'à talaris 14 7/8 sur livraison novembre.

Arrivages de l'intérieur, du 3 au 17 octobre : 82,000 cant. contre 160,000 à la même époque de l'année passée.

Stock actuel en coton de particuliers et de princes : 95,000 cant. contre 100,000 à la même époque de l'année passée.

**BULLETIN FINANCIER**

Bourse de Paris du 28 Octobre 1874.

Deux heures. — Les fluctuations de 10 c. depuis le début de la Bourse ne font que se répéter.

De 99 90, notre 5 0/0 est tombé à 99 80, puis il est revenu presque immédiatement aux premiers cours, et depuis il oscille entre ces deux prix.

La mobilité du marché est telle qu'il est pour ainsi dire impossible de donner des appréciations sur la direction qu'il pourra prendre en liquidation.

Les deux partis de la spéculation se disputent en ce moment la conduite des affaires; la réponse des primes surtout est leur principal objectif. Une différence de 50 c. sur les cours actuels, soit en hausse, soit en baisse, pourrait avoir une grande influence sur un des mouvements quelconques; mais dans l'intérêt du marché, il serait désirable que la réponse des primes se fit à peu près dans les cours d'aujourd'hui.

Les valeurs en général sont plus calmes. Le Foncier se traite aux environs de 53.

Le Mobilier, sans changement, à 336.

La Générale et la Banque égyptienne se traitent aux cours d'hier.

Les chemins français sont délaissés. Les actions et délégations de Suez sont très fermes.

Le Foncier d'Autriche est offert à 550. Les Autrichiens et les Lombards, chaque jour, à l'ouverture de la Bourse, sont assez fermes, mais les ventes leur font reprendre presque aussitôt l'avance qu'on leur fait gagner sur les cours de la veille.

La Banque ottomane ancienne est demandée à 682 fr., et la nouvelle à 570.

La Rente est cotée 46 10 et les obligations à primes des chemins de fer sont demandées à 133 fr.

Le marché du comptant est très ferme. Les 7,000 fr. de Rentes 5 0/0 achetées pour le compte des receveurs, ont maintenu les cours de ce marché à hauteur de celui du terme.

Les obligations des Charentes sont cotées 262 et les Franco-algériennes 230 fr.

La Rente italienne a reperdu le cours de 67 fr., à 66 90.

Trois heures. — Le 3 0/0 reste à 62 20, et le 5 0/0 à 99 80.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 27 OCTOBRE 1874.

Par espèces	Poids	Prix par kilogramme	Prix
Bœufs	118	1.72	20.36
Vaches	218	1.35	29.51
Taureaux	10	1.15	11.50
Veaux	716	1.95	14.06

Observations : Vente lente.

**OUVRAGE TERMINÉ**  
A la librairie Eugène Lacroix, 54, rue des Saints-Pères, Paris

**DICTIONNAIRE INDUSTRIEL**  
à l'usage de tout le monde, ou les 100,000 secrets de l'industrie moderne; comprenant :

Les arts et métiers, les mines, l'agriculture, l'hygiène, l'économie domestique, etc., etc., publié par **E. LACROIX**, ingénieur civil, membre de l'Institut royal des ingénieurs hollandais, etc.

Cet ouvrage a été publié en 22 livraisons, chacune de 72 à 80 pages d'impressions texte compacte, du format gr. in-18, avec figures dans le texte. Prix de chaque livraison. . . . . 1 fr.

L'ouvrage complet forme 2 forts vol. gr. in-18, ensemble de 1536 pages, avec 673 gravures.

Prix. . . . . 20 fr.

Relié à l'anglaise. . . . . 22 fr.

En vente à Paris, à la librairie scientifique de **E. Lacroix**, et dans les départements, chez les principaux libraires.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spécialistes obtiennent mille guérisons par an. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chutes de cheveux, etc. Consultations à Paris, aux Rivoili, 30, où l'on doit écrire pour se faire traiter par correspondance. Dépôt des Eau et Pommades Mahon à Roubaix, pharmacie Coille, place de la Mairie.

**SANTÉ A TOUS** rendu sans mé- purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

**REVALESCIERE.**

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castell Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 48,614.  
M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, de 7 ans de Maladie du foie, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62,986.  
M<sup>lle</sup> Martin, de Suppression des règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la Revalescière.

Cure N° 65,112.  
E. Payard, de Gastralgie et Vomissements. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes. Il dormait, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845.  
M. Boillet, curé, de 36 ans d'Asthme avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,421.  
M. A. Spadaro, d'une Constipation opiniâtre de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse; en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs.

— La Revalescière chocolatée rend l'appétit, la digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, Place Vendôme, à Paris.

**Eviter les contrefaçons**

**CHOCOLAT**

**MENIER**

Exiger le véritable nom

**Le JOURNAL DE ROUBAIX** est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES, FONDATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES ET JUDICIAIRES.

**LE NEUBUIS** à vendre ou à louer

Etude de M<sup>e</sup> VALENDUCQ, notaire à Lannoy

Lundi 2 novembre, 10 heures du matin, M<sup>e</sup> VALENDUCQ procédera à Hem, au château de Beaumont, propriété de M. Jules Brame, à la vente de :

**93 beaux**  
**ORMES**  
ET 76 PEUPLIERS

**A louer**  
Immédiatement, une

**MAISON**  
Avec magasin, ayant porte cochère, située à Roubaix, rue Saint-Maurice, n° 36. S'adresser à M<sup>e</sup> PANNIER, agréé, rue du Château, n° 25, à Roubaix. 6983

**A louer** une grande maison avec porte cochère, magasins, située rue du Fresnoy, derrière la gare. S'adresser rue Fosse-aux-Chênes, n° 45. 6597

**A louer** une jolie habitation de campagne sur la route de Roubaix à Lille. — S'adresser à M. Salembier, vis-à-vis la Belle-Vue, à Mons-en-Bareuil.

**A louer** immédiatement une grande maison, avec vastes magasins à usage de marchand de charbons, située à Roubaix, sur le quai. — S'adresser à M. Pannier, agréé, à Roubaix, rue du Château, 25. 7063

**OBJETS à vendre**

**MACHINES A VAPEUR**

A vendre, pour cause d'agrandissement, deux machines à vapeur horizontales jumelles à détente variable par régulateur, avec volant denté, calibré, et pignon, construites par M. P. Van den Kerchove, à Gand. Le diamètre des cylindres est de 71 centimètres, la course est de 1 m. 52. — Ces machines sont d'une excellente construction et dans un parfait état d'entretien. — S'adresser chez M. Emile Wullaume, 3, rue des Augustins, à Lille. 7082

A vendre une machine à vapeur verticale, de dix à douze chevaux, presque neuve;

une machine à vapeur verticale de cinq à six chevaux presque neuve, avec générateur; prix : 1,500 francs;

une grande quantité de transmissions et poulies, engrenages et chaînes coussinets nécessaires.

Une machine verticale de 20 à 25 chevaux. — S'adresser pour les conditions à M. Denutte, rue de l'Alma, 227. 6344

**Demandes et Offres d'Emplois**

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL. — Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce que'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

On demande, chez M. Henri Drossart, chemin Grande Rue, 227, des ouvriers chincurs à 5 fr. par jour et des jeunes gens à 3 fr. 7083

On demande un employé instruit, connaissant le tissu et surtout sachant parfaitement l'Allemand. — Réponse écrite au bureau du journal, sous le n° 7055.

Un jeune homme, pouvant disposer de quelques heures par jour, demande à les utiliser. Il peut tenir une petite comptabilité ou faire des traductions d'anglais, d'italien, d'espagnol et d'allemand. S'adresser au bureau du journal.

Une demoiselle désire se placer **Femme de Chambre** à Roubaix ou dans les environs. — S'adresser Grande-Rue, 105. 7023

On demande une bonne couturière rue de Lannoy, 93. 7093

**Avis Divers**

Etude de M<sup>e</sup> Aimé VAHÉ, notaire à Roubaix, rue Neuve, n° 51, successeur de M<sup>e</sup> Cottigny.

**FONDS A PLACER**  
Sur bonnes hypothèques

**FONDS A PLACER**  
sur Hypothèques

S'adresser en l'étude de M<sup>e</sup> DU-CHANGE, notaire. 7034

Estaminet à céder dans de bonnes conditions. S'adresser rue de l'Espérance, n° 4. 7001